



PUBLIER IMMEDIATEMENT
MERCREDI, LE 13 NOVEMBRE 1963.

A.66

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, représentera le Canada à Paris, les 19 et 20 novembre, à une réunion du conseil ministériel de l'Organisation de coopération et de développement économique. Il sera accompagné de hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, du ministère des Finances, du ministère du Commerce et du Bureau de l'aide extérieure. La délégation comprendra en outre le représentant permanent du Canada à l'OCDE, M. J.C. Langley, qui est en poste à Paris.

Il s'agira de la troisième réunion ministérielle de l'OCDE. La réunion sera présidée par M. Halvard Lange (Norvège). Les ministres des vingt pays membres s'intéresseront principalement à deux thèmes: la croissance et le développement économique dans les pays appartenant à la zone de l'OCDE; les questions économiques internationales intéressant les membres. Ils examineront le progrès économique récent et les perspectives pour 1964, eu égard à l'objectif à long terme que l'OCDE s'était fixé en 1961, soit: accroître le produit national brut de 50 p. 100 dans l'ensemble des pays membres pendant la décennie en cours. En 1962 le conseil ministériel a adopté au sujet du commerce et de l'assistance une résolution où il recommandait aux gouvernements membres d'inclure des mesures d'ordre commercial dans leur assistance aux pays en voie de développement. Lors de leur réunion prochaine, les ministres étudieront la situation au point de vue de cette résolution. Ils discuteront aussi les problèmes à résoudre pour adapter les activités scientifiques

les politiques nationales en matière d'emploi et d'agriculture à l'évolution des structures du commerce et des modalités du développement. En octobre les problèmes relatifs à la coopération internationale scientifique a fait l'objet d'une réunion ministérielle spéciale de l'OCDE, à laquelle le ministre de l'Industrie, M. C.M. Drury, représentait le Canada.

L'OCDE est un organisme consultatif créé en 1961 pour faciliter la coopération économique entre l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale. Elle a succédé à l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), dont le but principal était la reconstruction d'après-guerre en Europe et le développement des échanges commerciaux entre pays européens. Le rôle dévolu à l'OCDE est beaucoup plus large que celui de l'OECE. Elle cherche à assurer dans les pays membres la plus forte croissance économique et le plus haut niveau d'emploi qui puissent y être maintenus, une saine expansion économique des divers pays, membres ou non, et l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire. Dans l'ensemble complexe des comités et des groupes de travail de l'OCDE, consacrés à d'innombrables domaines d'activité économique, financière et industrielle, ont lieu des rencontres de fonctionnaires gouvernementaux et, dans certains cas, d'universitaires, de syndicalistes et d'hommes d'affaires des vingt pays membres, qui étudient leurs problèmes communs à la lumière de l'expérience nationale de chacun. Le Conseil permanent de l'OCDE siège régulièrement à Paris. Il met en oeuvre les recommandations des sessions annuelles du Conseil ministériel, qui ont lieu en novembre.

Le Japon a été invité à faire partie de l'OCDE, ce qui élargierait d'une façon considérable le champ d'action de l'Organisation.